

ESS et éducation

La Fondation de France s'engage pour la culture, la réussite éducative et la parentalité

Publié le 10 Septembre 2019

Quelles sont les priorités de la Fondation de France dans le champ de l'éducation ? Comment cette institution soutient-elle les associations qui oeuvrent dans ce domaine ? Entretien avec Anne Bouvier, responsable des programmes Éducation et Culture.



Anne-Marie Bouvier, responsable programme Enfance de la Fondation de France

Quels sont les axes d'intervention de la fondation en faveur de l'éducation ?

Anne Bouvier, responsable des programmes Éducation et Culture : Le programme Enfance - Éducation de la [Fondation de France](#) a pour vocation de soutenir l'éducation des enfants de la naissance à l'entrée dans l'âge adulte, au sein de la famille, de l'école et de tout autre espace éducatif. Le programme est structuré autour de trois champs thématiques, en cohérence avec les Droits de l'enfant.

1. Accompagner les enfants et leur famille en difficulté

Ce champ d'intervention englobe les problématiques liées à l'exercice de la parentalité dès lors qu'il y a un risque de fragilisation des liens familiaux. Le soutien apporté vise à renforcer les capacités des parents, leur autonomie afin qu'ils puissent à terme faire face aux événements de la vie.

La Fondation de France a ainsi soutenu l'association [Aire de Famille](#), un centre parental qui accueille de très jeunes parents en grande précarité. L'association assure un accompagnement autour de la naissance pour aider les parents demeurant seuls à accueillir dans de meilleures conditions le nouveau-né.

2. Réussite éducative au collège

Sur ce champ d'action, le programme intervient en partenariat avec l'Éducation nationale auprès des collégiens, car c'est au collège que se vivent les premiers décrochages.

Nous soutenons les équipes pédagogiques qui expérimentent et initient de nouvelles pratiques pédagogiques. Notre aide est donc principalement à destination des établissements scolaires mais aussi des associations partenaires intervenant dans les établissements.

À titre d'exemples, nous avons soutenu la création de mini-entreprises dans des collèges pour encourager le développement de pédagogies actives qui proposent une mise en application concrète des enseignements fondamentaux. Ou encore, des équipes qui initient de nouvelles méthodes d'enseignement des langues plus interactives appuyées sur les outils numériques et favorisant la coopération.

Notre objectif est ici de soutenir des projets qui offrent aux jeunes les moyens de devenir des citoyens acteurs et responsables qui sauront prendre en charge les grands enjeux environnementaux, de citoyenneté et de vivre ensemble, pour demain bâtir une société plus harmonieuse. Pour traiter de ces enjeux les projets doivent utiliser au choix l'expression artistique ou la démarche scientifique.

Parmi les projets soutenus, [EthnoArt](#) s'appuie sur les références culturelles des enfants pour les amener à s'ouvrir à d'autres références culturelles à travers le cinéma ethnographique et découvrir ainsi l'altérité.

De quelle manière intervenez-vous ?

Anne Bouvier : Pour chacun de ces axes, notre mode opératoire est d'initier des appels à projets pour sourcer des projets sur le terrain. Nous lançons un appel à projets par an sur chacune de ces thématiques.

Le soutien peut s'étendre de 1 à 4 ans. La réalisation du projet ne doit pas être financée uniquement par la Fondation de France. Nous demandons un cofinancement. Jusqu'à présent, nous recevons surtout des demandes d'associations qui n'ont pas de modèle hybride, mais la dynamique va en ce sens.

Sur ces trois champs d'intervention, la Fondation de France est engagée dans le temps. Nous intervenons en faveur de l'éducation artistique et culturelle depuis 20 ans. Pour ce qui concerne la réussite scolaire au collège, le dispositif existe depuis 9 ans et celui sur la parentalité, depuis 12 ans. Chaque année, nous ajustons ces axes : par exemple, au démarrage, nous nous concentrons exclusivement sur les jeunes en décrochage scolaire. Mais nous avons constaté que s'adresser à tous les élèves en adaptant les parcours de chacun produisait de meilleurs résultats y compris en faveur des plus fragiles d'entre eux. Aujourd'hui, nous parlons donc plutôt de réussite de tous que de décrochage scolaire.

Nous essayons aussi de diffuser les bonnes pratiques. Quand un projet fonctionne et en inspire d'autres, il est possible de demander un financement à la Fondation de France pour monter une initiative similaire dans un autre établissement ou sur un autre territoire.

Présentation de la Fondation de France

La Fondation de France est une fondation reconnue d'utilité publique, privée et

Sa mission : accompagner les envies d’agir (donateurs, testateurs, fondateurs...) pour les transformer en actions utiles et efficaces afin de construire une société plus digne et plus juste.

SITES ASSOCIÉS

fondationdefrance.org